



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 101794

Texte de la question

Mme Sandrine Mazetier appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur le rapport de la fondation Abbé-Pierre concernant le mal logement en France. Cette 16e édition du rapport annuel de la fondation Abbé-Pierre montre une aggravation de la situation du mal logement qui concernerait aujourd'hui environ 3,6 millions de personnes auxquelles il faut ajouter les personnes en situation de grande fragilité due au surpeuplement, aux impayés de loyer ou à des difficultés des copropriétés, soit au total plus de 8 millions de personnes qui rencontraient des sérieuses difficultés locatives. Face à l'échec de la politique du logement du Gouvernement, la fondation Abbé-Pierre préconise la construction de 500 000 logements par an, l'encadrement du prix des loyers et le durcissement de la loi solidarité et renouvellement urbain dont les pénalités se révèlent aujourd'hui insuffisamment dissuasives. Elle lui demande s'il entend mettre en œuvre ces préconisations, ou à tout le moins les expérimenter en partenariat avec des collectivités locales, notamment dans les zones en tension en matière de logement comme à Paris et en région parisienne.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Mazetier](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101794

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2011, page 2183

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)